



# Règlement de rallye

## SNT CAP-SHETLAND 2024

### 1 ORGANISATION

- 1.1 La Société Nautique de La Trinité sur mer (S.N.T.) et la Société des Régates de CONCARNEAU (SRC) organisent un rallye nautique autour de l'Irlande qui est nommé **CAP-Shetland 2024**.
- 1.2 Ce rallye se déroulera du **1 Juin 2024 au 8 Juillet 2024**.

### 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1 Tous les types de bateaux à voile de 9m à 18m de catégorie de navigation A sont admis à participer. Ils devront posséder un moyen de propulsion mécanique fixe inboard (autonomie de carburant d'au moins 200 milles). L'organisateur pourra exceptionnellement accepter des bateaux de taille inférieure ou supérieure. Le nombre de participants est limité à 30. L'organisateur respectera l'ordre des préinscriptions et se réservera le droit d'accepter quelques bateaux supplémentaires.
- 2.2 Les inscriptions se feront auprès de la SNT par mail et courrier.
- 2.3 L'équipage doit être composé d'au moins 2 personnes.
- 2.4 Chaque skipper ou son représentant est tenu de participer au briefing par ZOOM qui sera organisé courant mai 2024. La date et l'heure seront précisés ultérieurement
- 2.6 En cas de force majeure, les organisateurs pourront décider de modifier la date de départ et le parcours ou d'annuler le rallye. Une telle annulation donnera lieu à remboursement, total ou partiel selon de degré d'avancement et des frais engagés par l'organisateur.
- 2.7 Les organisateurs pourront refuser ou annuler l'inscription d'un voilier, s'il ne satisfait pas à certains critères (taille, conception, vitesse réelle potentielle, équipements de sécurité).

### 3. COMPOSITION DU DOSSIER

- Fiche d'inscription complétée à adresser à la SNT, accompagné du règlement .
- Les documents scannés peuvent être adressés a la SNT par mail à l'adresse [vkerviler@gmail.com](mailto:vkerviler@gmail.com)

### 4. DROITS A PAYER

- 4.1 Le tarif d'inscription est fixé à 250 euros, une majoration de 50 euros étant appliquée au-delà du 1<sup>er</sup> Mai 2024.
- 4.3 Les droits de ports ne sont pas pris en charge par l'organisation. Toutefois, les organisateurs feront des démarches auprès de marinas ESCALES pour s'assurer de la disponibilité des places.

### 5 SECURITE



Le document de sécurité, fourni à titre indicatif précise l'équipement recommandé pour chaque bateau.

L'organisateur rendra obligatoire la présence à bord de chaque bateau d'une VHF ASN fixe d'une puissance de 25W, d'une V.H.F. portable, d'un A.I.S avec transpondeur (émetteur - récepteur).

La VHF ASN et l'AIS devront apparaître sur la Licence de Station de Navire délivrée pour le bateau par l'ANFR au titre de l'année 2023.

## 6 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les chefs de bord sont personnellement responsables de tous les accidents matériels ou physiques pouvant arriver à leur bateau ou à l'équipage. Il leur appartient de contracter toutes les assurances nécessaires. En aucun cas l'organisateur ne pourra être tenu pour responsable d'un accident de mer.

## 7 PROGRAMME PROPOSE

Compte tenu de l'éloignement de certains participants de la Trinité sur mer, il est convenu que le premier rassemblement ait lieu à OBAN le 1<sup>er</sup> Juin.

<b>Courant mai 2024</b>	<b>briefing d'avant départ à distance via ZOOM</b>
<b>Du Samedi 1 au lundi 3 Juin</b>	Regroupement à la marina KERRERA en face d'OBAN
Lundi 3 juin	Route vers STORNOWAY via l'est de SKYE
Du Samedi 8 au lundi 10 Juin	Escale à STORNOWAY
Le Mardi 11 Juin	Route vers les Iles Shetland
Du jeudi 13 au dimanche 16 Juin	Escale à LERWICK et visite Shetland
Le lundi 17 Juin	Route vers les îles ORCADES et INVERNESS
Du Jeudi 20 au dimanche 30 Juin	Escale aux Orcades et INVERNESS
Du 1 <sup>er</sup> au 4 juillet	Canal calédonien ou retour par l'ouest
Du Jeudi 4 au samedi 6 Juillet	Escale finale à OBAN

Ceci est un canevas général sachant les aléas de la météo et la différence de vitesse des bateaux.

Nous comptons si possible organiser à STORNOWAY et LERWICK des soirées festives rassemblant tous les participants.

-----